

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2021-10-21

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à son siège social au 752, rue St-Joseph à Saint-Louis, le 21 octobre 2021 à laquelle sont présents :

Mesdames les directrices Francine Morin, Julie L'Homme, Nicole Guilbert, Marguerite Desrosiers et messieurs les directeurs Sylvain Lafrenaye, Alain Jobin, Marcel Therrien, Stéphane Bernier, Yvon Daigle, Denis Benoît, Denis Marion, Gilles Bernier, Michel Blanchard, Gilles Hébert.

Est absente : Emmanuelle Bagg.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yves de Bellefeuille, président.

Est aussi présente madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

10.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

10.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

21-10-65

Sur la proposition de Julie L'Homme
Appuyée par Gilles Bernier
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

10.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2021 (c.c.)

21-10-66

Sur la proposition de Francine Morin
Appuyée par Alain Jobin
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2021 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

10.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 8 septembre au 4 octobre 2021 a été remis aux directeurs pour information.

10.5 Rapport financier au 30 septembre 2021 (c.c.)

La secrétaire-trésorière dépose l'*État des activités financières* du 1^{er} janvier au 30 septembre 2021.

10.6 Comptes à payer (c.c.)

21-10-67

Sur la proposition de Michel Blanchard
Appuyée par Denis Marion
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 14 octobre 2021, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **61 318,10\$**.

Jacqueline Lavallée,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de septembre et octobre 2021 pour un montant de **51 791,19\$** (réf. : liste du 14 octobre 2021).

10.7 Correspondance

05/10/21 Municipalité de Saint-Aimé : résolution 171-10-21 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2022

05/10/21 Municipalité de Saint-Louis : résolution 2021-10-174 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2022

08/10/2021 Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville : résolution 2021.10.14 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2022

12/10/21 Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu : résolution 21-10-167 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2022

13/10/21 Municipalité de Saint-David : résolution 2021-10-192 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2022

AJOUTS :

15/10/21 Municipalité de Saint-Guillaume : résolution 240-10-2021 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2022

18/10/21 Municipalité de Massueville : résolution 2021-10-141 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2022

10.8 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

10.8.1 Demande de cartes de crédit Visa Affaires

21-10-68

Sur la proposition de Gilles Hébert

Appuyée par Marcel Therrien

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre autorise Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière à faire une demande auprès de Desjardins entreprises pour trois cartes de crédit avec une limite minimum accordée pour chacune soit :

Jacqueline Lavallée	500\$
Stéphane Bourgeois	1 000\$
Martin Dumais	1 000\$

10.8.2 Demande et gestion de compte de carte de crédit Desjardins

21-10-69

Sur la proposition de Denis Benoît
Appuyée par Julie L'Homme
Il est résolu à l'unanimité :

Que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre délègue Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);

Que la Régie soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;

Que la Régie s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

Que Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisé à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;

Que Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière puisse désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

Que la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

10.8.3 Déneigement – Réservoir Saint-David

21-10-70

Sur la proposition de Julie L'Homme
Appuyée par Michel Blanchard
Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de madame Geneviève Breton pour le déneigement de la cour au réservoir à Saint-David, saison 2021-2022 au coût de 40\$ chaque fois.

10.8.4 Déneigement – Surpresseur Saint-Jude

21-10-71

Sur la proposition de Alain Jobin
Appuyée par Sylvain Lafrenaye
Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de monsieur Marc-André Lemay pour le déneigement de la cour au surpresseur à Saint-Jude, saison 2021-2022, au montant de 325\$, taxes applicables en sus, payable en deux versements.

10.8.5 Déneigement – Surpresseur Saint-Bernard

21-10-72

Sur la proposition de Francine Morin

Appuyée par Nicole Guilbert

Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de Simon Robert pour le déneigement de la cour au surpresseur à Saint-Bernard-de-Michaudville, saisons 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026, au montant de 400\$/année, taxes applicables en sus.

10.9 Varia ouvert

10.10. Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

10.11 Levée de la séance

21-10-73

Sur la proposition de Denis Marion

Appuyée par Stéphane Bernier

Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Yves de Bellefeuille
président

Jacqueline Lavallée
directrice générale